



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES CAMPING PARADIS

PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations proposées sur le site internet CAMPING PARADIS DE LA PLAGE ou tous autres supports de communication.

Le contenu du site internet a vocation à informer les clients. Certaines des prestations proposées peuvent être sujettes à modification en fonction du taux de remplissage et/ou être accessibles à certaines dates uniquement dans la saison. Les tarifs indiqués sont donnés à titre indicatif et, susceptibles de modifications et valables uniquement sur la saison en cours. La prestation aura lieu au tarif en vigueur à la date de la commande. Les tarifs sont indiqués TTC. Toute modification du taux de TVA entraînera une modification du tarif. Conformément au Code du Tourisme, CAMPING PARADIS DE LA PLAGE se réserve le droit d'apporter des modifications aux informations présentes sur le site internet ou tous autres supports de communication. En cas de modifications importantes, celles-ci seront communiquées sur le site internet du camping par le biais d'Erratum.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la Commande.

1. CONDITIONS DE RÉSERVATION

- Toute personne contractante doit être âgée d'au moins 18 ans et être dans la capacité juridique de contracter et ne pas être sous tutelle ou curatelle. Le contractant doit obligatoirement être présent pendant toute la durée du séjour.

La réservation est effective uniquement avec l'accord du camping, soit après réception de l'acompte après réception du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.
- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Emplacement de camping

- Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil. Les frais annexes (personne supplémentaire, animaux domestiques, véhicule supplémentaire, etc.) ne sont pas inclus au forfait de base et s'ajouteront à ce dernier. Les emplacements de camping peuvent accueillir jusqu'à 6 personnes maximum (bébé inclus).

Location

- Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 2 à 8 personnes (bébé inclus) selon le type de locatifs.
- Le CAMPING PARADIS DE LA PLAGE se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Frais de réservation

Les frais de dossier s'élèvent à 19 € euros pour un locatif, 5€ pour un emplacement camping.

2. TARIFS, TAXE DE SEJOUR & ECO-PARTICIPATION

- Les prix indiqués sont valables pour la saison 2023. Les prix s'entendent en euros, TVA incluse et correspondent à l'hébergement choisi, son nombre de personnes et sa durée. Les taxes locales et suppléments éventuels ne sont pas inclus.
- Une taxe de séjour collectée pour la Commune de Saint cirq Lapopie est à régler à votre arrivée, à la nuitée et à la personne de plus de 18 ans.
- Une éco-participation est à régler à l'arrivée, à la nuitée et à la personne. Notre exploitation est soumise à des taxes de prélèvement de ressources naturelles (eaux propres) et de retraitement des déchets (eaux usées, ordures ménagères, ...). Il s'agit donc d'une répercussion budgétaire à valeur de compensation et de sensibilisation (0,45 €/pers/nuit)

3. CONDITIONS DE PAIEMENT

- En locatif, pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.
- En emplacement de camping, pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.
- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.

3.1. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations.

4. ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTION

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le Camping paradis de la plage informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

5. RÉGLEMENT DU SEJOUR

Modes de paiement acceptés

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants :

Réservation uniquement par carte bancaire. solde par Chèque bancaire, chèque postal français, chèque vacances, carte bancaire, virement bancaire national ou international.

Modalités de règlement

Sur le site internet du camping

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur se décompose comme suit :

- Acompte de 30% du montant du séjour + frais de dossiers + assurance annulation (facultative)
- Solde du séjour au plus tard 30 jours avant votre arrivée pour les séjours en locatif et en emplacement de camping. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

Par courrier

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur se décompose comme suit :

- Acompte de 30% du montant du séjour + frais de dossiers + assurance annulation (facultative)
- Solde du séjour au plus tard 30 jours avant votre arrivée pour les séjours en locatif et en emplacement de camping. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent

Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping.

Le solde du séjour est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

CONDITIONS GENERALES DU « PAIEMENT EN PLUSIEURS FOIS »

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions des offres de paiement proposées par FLOA, Société Anonyme au capital de 72 297 200 €, dûment agréée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (« ACPR ») en qualité d'établissement de crédit sous le code banque 14628 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 434 130 423, dont le siège social se situe Immeuble G7, 71 rue Lucien Faure, 33300 Bordeaux, n° ADEME FR200182_03KLJL, permettant aux clients des sites marchands et des applications mobiles (ci-après le(s) « Site(s) ») et les clients des points de ventes physiques (ci-après les « Points de vente physiques »), partenaires de FLOA, de payer leurs achats en plusieurs fois avec leur carte bancaire.

Conformément à l'article L.312-4 du Code de la consommation, le paiement en 4X est une opération de crédit qui n'est pas soumise aux dispositions des articles L.312-1 à L.312-94 du Code de la consommation en raison du délai de son remboursement ne dépassant pas trois mois et des frais négligeables qui sont perçus au titre des présentes.

ARTICLE 1. Conditions tenant à l'emprunteur

L'offre de paiement en plusieurs fois est réservée aux particuliers (personnes physiques majeures), résidant en France, titulaires d'une carte bancaire Visa ou MasterCard utilisée pour le paiement d'une commande réalisée sur un Site ou d'un achat d'un produit et/ou service dans un Point de vente physique. La durée de validité de la carte bancaire utilisée doit être postérieure à la date de la dernière échéance du « paiement en plusieurs fois ».

L'offre de paiement en plusieurs fois est exclusivement accessible aux clients sélectionnés par FLOA et/ou ses partenaires.

Les cartes bancaires à autorisation systématique, les e-cards, les cartes Indigo et American Express ne sont pas acceptées (liste non exhaustive).

ARTICLE 2. Conclusion et formation du contrat de « paiement en plusieurs fois »

Après avoir confirmé le panier constitué sur le Site ou au moment de son passage en caisse dans le Point de vente physique, le client est redirigé sur une page « Choix du mode de paiement ».

Afin de bénéficier du « paiement en plusieurs fois » par carte bancaire de la commande, le client choisira les modalités de paiement souhaitées.

En fonction des Sites ou des Points de vente physiques, différentes modalités s'offrent au client. Les différentes offres proposées par le Site ou le Point de vente physique sont uniquement celles disponibles sur la page « Choix du mode de paiement ».

En tout état de cause, la durée maximale entre le remboursement de la première et de la dernière échéance est de trois mois.

Détail des frais pour l'offre « paiement en 1X différé sans frais »

Commande/Achat à payer jusqu'à 30 jours suivant le jour de la confirmation de la commande du client par le partenaire de FLOA. Montant de la commande	Frais négligeables	Taux débiteur	TAEG
5 à 1.000 €	0%	0%	0%

Détail des frais pour l'offre « paiement en 1X différé »

Commande/Achat à payer jusqu'à 30 jours suivant le jour de la confirmation de la commande du client par le partenaire de FLOA. Montant de la commande	Nombre de jours de différé	Frais négligeables	Taux débiteur maximum	TAEG maximum
5 à 3.000 €	1	0,05%	18,25%	20,02%
5 à 3.000 €	2	0,10%	18,25%	20,01%
5 à 3.000 €	3	0,15%	18,24%	20,01%
5 à 3.000 €	4	0,20%	18,24%	20,00%
5 à 3.000 €	5	0,25%	18,23%	19,99%
5 à 3.000 €	6	0,30%	18,23%	19,99%
5 à 3.000 €	7	0,35%	18,22%	19,98%
5 à 3.000 €	8	0,40%	18,22%	19,98%
5 à 3.000 €	9	0,45%	18,21%	19,97%
5 à 3.000 €	10	0,50%	18,21%	19,97%
5 à 3.000 €	11	0,55%	18,20%	19,96%
5 à 3.000 €	12	0,60%	18,20%	19,96%
5 à 3.000 €	13	0,65%	18,20%	19,95%
5 à 3.000 €	14	0,70%	18,19%	19,95%
5 à 3.000 €	15	0,75%	18,19%	19,94%
5 à 3.000 €	16	0,80%	18,18%	19,93%
5 à 3.000 €	17	0,85%	18,18%	19,93%
5 à 3.000 €	18	0,90%	18,17%	19,92%

5 à 3.000 €	19	0,95%	18,17%	19,92%
5 à 3.000 €	20	1,00%	18,16%	19,91%
5 à 3.000 €	21	1,05%	18,16%	19,91%
5 à 3.000 €	22	1,10%	18,15%	19,90%
5 à 3.000 €	23	1,15%	18,15%	19,90%
5 à 3.000 €	24	1,20%	18,15%	19,89%
5 à 3.000 €	25	1,25%	18,14%	19,89%
5 à 3.000 €	26	1,30%	18,14%	19,88%
5 à 3.000 €	27	1,35%	18,13%	19,87%
5 à 3.000 €	28	1,40%	18,13%	19,87%
5 à 3.000 €	29	1,45%	18,12%	19,86%
5 à 3.000 €	30	1,50%	18,12%	19,86%

Détail des frais pour les offres de « paiement en 3 X »

L'échéancier de remboursement du client pour le « paiement en 3X » débutera au jour de la confirmation de la commande du client par le partenaire de FLOA (ci-après « J ») et s'étalera comme suit :

- R1 = 1ère échéance à J
- R2 = 2ème échéance => R1 + 30 jours ;
- R3 = 3ème échéance => R2 + 30 jours.

Pour l'offre « paiement en 3 X différé » l'échéancier sera le suivant :

- R1 = 1ère échéance à J + 30 jours ;
- R2 = 2ème échéance => R1 + 30 jours ;
- R3 = 3ème échéance => R2 + 30 jours.

Frais pour l'offre « paiement en 3 X ou 3 fois différé sans frais

Montant de la commande	Frais négligeables	Taux débiteur	TAEG
5 à 6.000 €	0%	0%	0%
>6.000 €	0%	0%	0%
Montant de la commande	Frais négligeables	Taux débiteur maximum	TAEG maximum
5 à 50€	1,55%	19,78%	21,68%
50,01 à 1500€	1,64%	19,92%	21,84%
1500,01 à 3000€	1,55%	18,70%	20,39%
3000,01 à 6000€	0,99%	11,92%	12,59%
> 6000€	0,57%	6,85%	7,07%

Détail des frais pour l'offre de « paiement en 4 X »

L'échéancier de remboursement du client débutera au jour de la confirmation de la commande du client par le Site partenaire de FLOA (ci-après « J ») et s'étalera comme suit :

- R1 = 1ère échéance à J
- R2 = 2ème échéance => R1 + 30 jours ;
- R3 = 3ème échéance => R2 + 30 jours.
- R4 = 4ème échéance => R3 + 30 jours.

Frais pour l'offre « paiement en 4 X sans frais » Montant de la commande	Frais négligeables	Taux débiteur	TAEG
5 à 6.000 €	0%	0%	0%
>6.000 €	0%	0%	0%

Frais pour l'offre « paiement en 4 X »

Montant de la commande	Frais négligeables	Taux débiteur maximum	TAEG maximum
------------------------	--------------------	-----------------------	--------------

5 à 50€	2,38%	19,94%	21,87%
50,01 à 1500€	2,47%	19,91%	21,83%
1500,01 à 3000€	2,32%	18,61%	20,29%
3000,01 à 6000€	1,50%	12,02%	12,71%
>6.000 €	0,86%	6,89%	7,11%

Le règlement de la commande sur le Site ou de l'achat en Point de vente physique en « paiement en plusieurs fois » par carte bancaire, se réalise par la technique dite du « double-clic », c'est-à-dire, qu'une fois le « paiement en plusieurs fois » sélectionné sur la page « Choix du mode de paiement », le client doit prendre connaissance des présentes conditions générales et notifier son acceptation électronique aux présentes conditions générales en cliquant sur le bouton « valider ».

Le client reconnaît que le « double clic » vaut consentement à contracter et constitue une acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions générales. Le contrat est automatiquement archivé par FLOA et le client peut y avoir accès sur simple demande écrite.

ARTICLE 3. Exécution du contrat

En validant la demande de « paiement en plusieurs fois », le client demande l'exécution immédiate du présent contrat sans attendre l'expiration du délai de rétractation tel que prévu à l'article 5 ci-dessous. Si le client exerce son droit de rétractation, il sera tenu au paiement proportionnel du service financier effectivement fourni.

Le client mandate expressément FLOA, qui accepte, afin que FLOA paie, en son nom et pour son compte, le vendeur de la/des marchandise(s) et/ou du/des service(s) commandés et ce, pour le montant total de la commande payée au moyen du paiement en 4X. Ce mandat est consenti à titre gracieux et sera considéré comme parfaitement exécuté par FLOA dès lors que FLOA aura procédé au paiement de la/des marchandise(s) et/ou du/des service(s) commandés auprès du/des vendeur de la/des marchandise(s) et/ou du/des service(s) commandés, ce que le client reconnaît et accepte expressément.

ARTICLE 4. Défaillance du client

En cas de défaillance du client dans les remboursements, FLOA pourra exiger le remboursement immédiat du capital restant dû, majoré des intérêts éventuellement échus mais non payés. FLOA pourra demander au client une indemnité égale au plus à 8% du capital dû. Si FLOA n'exige pas le remboursement immédiat du capital restant dû, elle pourra exiger, outre le paiement des échéances échues impayées, une indemnité égale à 8% desdites échéances.

FLOA mandate certains de ses partenaires, en leur qualité d'Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement (IOBSP), à effet de procéder au nom et pour le compte de FLOA, aux appels des mensualités dues au titre des présentes. FLOA Bank pourra également donner mandat à toute société de son choix en vue de procéder au recouvrement des mensualités impayées.

ARTICLE 5. Rétractation de l'acceptation

Conformément à l'article L 222-7 et suivants du Code de la consommation, après avoir accepté le présent contrat, le client peut revenir sur son engagement au moyen du formulaire détachable joint ou par courrier, dans un délai de 14 jours calendaires à compter de son acceptation des présentes conditions générales, en renvoyant par lettre recommandée avec AR ce formulaire détachable ou le courrier après l'avoir daté et signé. En aucun cas l'exercice de ce droit de rétractation ne donne lieu à un enregistrement sur un fichier.

Si le client exerce son droit de rétractation, la vente du ou des produit(s) et/ou du ou des service(s) pour laquelle le client a sollicité l'offre de « paiement en plusieurs fois » est résolue, sauf si le marchand propose au client un autre moyen de paiement du ou des produits(s) et/ou service(s) et que le client l'accepte. Il est également rappelé que si le produit la prestation de services à financer sont vendus dans un Point de vente physique et que le client, par une demande expresse, sollicite la livraison ou la fourniture immédiate du bien ou du service, l'exercice du droit de rétractation n'emporte résolution de plein droit du contrat de vente ou de prestation de services que s'il intervient dans un délai de trois jours à compter de la conclusion du contrat de crédit.

En cas de résolution de la vente du ou des produit(s) et/ou de la ou des prestations de service(s), le client :

- devra procéder à la restitution du ou des produit(s) auprès du marchand, partenaire de FLOA dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours courant à compter du jour où le client aura communiqué sa volonté de se rétracter ; la restitution devra être réalisée suivant les modalités et conditions contenues dans les conditions générales de vente du marchand ;

- sera remboursé des sommes éventuellement déjà versées au titre de l'offre de « paiement en plusieurs fois » dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours qui suivent la réception de sa demande de rétractation.

ARTICLE 6. Annulation de commande

En cas d'annulation de la totalité de l'achat ou de la commande accepté par le marchand, FLOA procède à (i) un remboursement du montant des échéances déjà prélevées sur la carte bancaire utilisée et (ii) une annulation des échéances à venir. Les frais clients seront également remboursés.

En cas d'annulation partielle de l'achat ou de la commande accepté par le marchand, FLOA (i) procède au remboursement du montant éventuellement trop perçu, c'est à dire de la différence entre le montant de l'achat / de la commande annulé(e) et le montant des échéances déjà prélevées et (ii) annule les échéances à venir. Les frais clients ne seront pas remboursés.

ARTICLE 7. Information de l'emprunteur

Toute information pourra, dans le cadre de la conclusion ou de l'exécution des présentes, être adressée au client par FLOA, par voie électronique.

ARTICLE 8. Preuve

Le client et FLOA conviennent que, sauf preuve contraire, toute donnée, fichier, enregistrement ou toute opération reçue(e) et/ou conservé(e) sur tout support informatique ou électronique de FLOA ainsi que leur reproduction sur tout autre support, constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre le client et FLOA.

ARTICLE 9. Protection des données personnelles

Les informations recueillies au titre des présentes conditions générales sont obligatoires pour l'étude de la demande du client.

Pour connaître les traitements opérés sur les données personnelles, le client est invité à prendre connaissance de la politique de confidentialité disponible sur le site internet de FLOA ou en cliquant sur le lien suivant :

https://www.floabank.fr/images/pdf/Politique_de_confidentialit_et_cookie.pdf

ARTICLE 10. Médiation

En cas d'interrogation, le client peut contacter un conseiller de FLOA par email à l'adresse suivante : contactPaiementmarchand@floa.fr

Si les réponses données ne semblent pas satisfaisantes, le client peut adresser une réclamation :

- par courrier au Service Consommateur de FLOA Bank SERVICE CONSOMMATEUR – FLOA Bank 36 rue Messines 59686 LILLE CEDEX 9 ou 09 69 39 32 08 (coût d'un appel local depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h.

- par email à l'adresse contactPaiementmarchand@floa.fr.

- ou appeler notre service relation client au 09 69 79 25 59 (coût d'un appel local depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h à 20h.

Si aucun accord n'est trouvé, le client a la faculté de s'adresser au Médiateur de l'ASF (Association française des Sociétés Financières), indépendant dans le cadre de sa compétence, dans un délai de deux mois après l'envoi de sa première réclamation écrite, soit par courrier adressé à Monsieur le Médiateur de l'ASF, 75854 Paris cedex 17 ou soit par voie électronique sur <http://lemediateur.asf-france.com>, et ceci sans préjudice des autres voies d'actions légales.

ARTICLE 11. Opposition au démarchage téléphonique

Le client dispose du droit de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL (www.bloctel.gouv.fr) ou par courrier postal à la société OPPOSETEL – Service Bloctel, 6 rue Nicolas Siret 10000 TROYES s'il ne souhaite pas faire l'objet de prospection par ce moyen.

ARTICLE 12. Conditions diverses

De convention expresse, la présente offre constitue pour FLOA un titre à ordre transmissible par simple endossement. La créance inhérente aux présentes conditions générales est susceptible de titrisation. Dans une telle hypothèse, FLOA pourra à tout moment transférer le recouvrement de sa créance en tout ou partie à un établissement de crédit ou la Caisse des Dépôts et Consignations, les emprunteurs étant informés par simple lettre.

ARTICLE 13. Autorité de contrôle

FLOA est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest – CS 92459 – 75436 Paris Cedex 09.

ARTICLE 14. Loi applicable

Les présentes conditions générales sont soumises à la législation française. Tout litige relatif aux présentes conditions générales est de la seule compétence des tribunaux français.

Dans l'hypothèse où une ou plusieurs clauses des présentes conditions générales deviendraient nulles à la suite d'un changement de législation ou par décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité des autres clauses, qui elles resteraient applicables.

6. ANNULATION ET MODIFICATIONS

Modification de votre réservation

- Le Client peut demander la modification de son séjour dans le même camping (dates, type d'hébergement). Sans préjudice du fait que le paiement intégral du solde est dû avant le départ, toute modification à la demande du client est possible et peut entraîner des frais de modification. Toute demande de modifications doit donner lieu à une confirmation écrite de la part du client et reste sous réserve de disponibilité et d'acceptation par CAMPING PARADIS DE LA PLAGES. Dans le cas où le contractant souhaite prolonger son séjour, le tarif en vigueur sera appliqué. Tout changement de votre fait, d'une gamme supérieure à une gamme inférieure, ne donnera lieu à aucun remboursement.
- Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.
- Toute demande du CLIENT de modification ou d'annulation du SÉJOUR doit être envoyée à CAMPING PARADIS DE LA PLAGES par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Les délais ci-dessous mentionnés s'entendent à partir de la date de réception de ce courrier, le cachet de la poste faisant foi. L'annulation ou la modification du SÉJOUR entraînera la perception au minimum des frais suivants :

* Au-delà de 30 jours avant le début du SÉJOUR : 50% du prix du SÉJOUR + les frais de dossier + les frais d'assurance (si souscrite) ;

* Moins de 30 jours avant le début du SÉJOUR : 100 % du prix du SÉJOUR + les frais de dossier + les frais d'assurance (si souscrite). Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.

Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, abrégé (arrivée tardive, départ anticipé), ou en cas de non présentation sur le camping d'un hébergement réservé du fait du client ne donnera lieu à aucun remboursement de ladite prestation.

Annulation du fait du camping CAMPING PARADIS DE LA PLAGES

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.

En cas d'annulation du fait de CAMPING PARADIS DE LA PLAGES sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Assurance annulation

Nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.

- Neat : retrouvez toutes les informations sur <https://help.neat.eu/support/home>

7. VOTRE SÉJOUR

Arrivée

- Emplacements camping : les arrivées se font à partir de 15h00
- Hébergements locatifs : le jour de votre arrivée, vous serez accueilli à partir de 17h00, et à la remise des clefs de votre location, une caution vous sera demandée par carte bancaire.

Pendant votre séjour

Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

Départ

• Hébergements locatifs : au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré, restera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire.

• La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

• Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 60€ TTC vous sera demandé.

• Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

8. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter.

9. VISITEURS

Les visiteurs sont admis dans l'enceinte du camping après s'être présentés à la réception du camping et avoir réglé la redevance visiteur. Les visiteurs auront accès aux infrastructures du camping.

10. ANIMAUX

Les animaux sont acceptés (exceptés les chiens de la 1ère et 2ème catégorie) moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords du snack, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

11. IMAGE

Vous autorisez expressément et sans contrepartie, CAMPING PARADIS DE LA PLAGES à utiliser des photographies et/ou films qui pourraient être pris au cours de votre séjour pour les besoins de communication du groupe Camping Paradis.

Tout vacancier refusant d'être photographié ou filmé pendant son séjour devra en faire part à CAMPING PARADIS DE LA PLAGES préalablement et par écrit. Vous autorisez également leur diffusion, leur publication et leur commercialisation sur tout type de supports susceptibles d'être utilisés.

12. LITIGE

- Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par courrier ou e-mail au CAMPING PARADIS DE LA PLAGES

13.MÉDIATION

Dans le cadre d'un litige, vous avez la possibilité de nous contacter de la manière suivante :

- Envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception au CAMPING PARADIS DE LA PLAGES
- Recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons par voie électronique (www.medicys.fr) ou par voie postale (MEDICYS 73 bd de clichy-75009)

14. RESPONSABILITÉ CAMPING PARADIS DE LA PLAGES

Le client reconnaît expressément que CAMPING PARADIS DE LA PLAGES ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires. Toutes les photos et les textes utilisés sur le site internet de CAMPING PARADIS DE LA PLAGES sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif.

15. INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par CAMPING PARADIS DE LA PLAGES comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par CAMPING PARADIS DE LA PLAGES pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients de CAMPING PARADIS DE LA PLAGES en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela, il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante : Porte roques 46330 Saint cirq Lapopie en nous indiquant vos nom, prénom et adresse.